

Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du Jeudi 24 Mai 2018

Conseillers communautaires en exercice : 128

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des conférences de la CCIT du Doubs à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 0.2, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.1.7, 1.1.8, 1.1.9, 1.2.1, 1.2.2, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 6.1, 6.2, 6.3, 6.4, 6.5, 6.6, 6.7, 6.8, 6.9, 6.10, 6.11, 6.12, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 7.5, 7.6, 7.7, 8.1, 8.2, 8.3, 8.4, 8.5, 8.6, 8.7, 8.8, 8.9, 8.10, 2.1, 2.2, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 3.9, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 9.1, 9.2.

La séance est ouverte à 18h05 et levée à 21h35

Étaient présents : Amagney : M. Thomas JAVAUX Arguel : M. André AVIS (à partir du 0.2) Audeux : Mme Françoise GALLIOU Avanne-Aveney : Mme Marie-Jeanne BERNABEU, suppléante de M. Alain PARIS Besançon : M. Julien ACARD, M. Eric ALAUZET (jusqu'au 5.3), M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, Mme Claudine CAULET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Marie-Laure DALPHIN (jusqu'au 5.3), Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA, Mme Myriam EL YASSA, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Abdel GHEZALI, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPELLIN, Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'au 7.1), M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT (à partir du 1.1.1), Mme Elsa MAILLOT (à partir du 0.2), Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON (à partir du 1.1.1), M. Philippe MOUGIN (jusqu'au 6.12), M. Michel OMOURI, Mme Danielle POISSENOT, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI (à partir du 0.2 et jusqu'au 8.2), M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF Bonnay : M. Gilles ORY Braillans : M. Alain BLESSEMAILLE Busy : M. Alain FELICE Byans-sur-Doubs : M. Didier PAINEAU Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT Chalèze : M. Gilbert PACAUD Champagny : M. Olivier LEGAIN Champvans-les-Moulins : M. Florent BAILLY Chaucenne : M. Bernard VOUGNON Chemaudin et Vaux : M. Bernard GAVIGNET (à partir du 1.1.1), M. Gilbert GAVIGNET (à partir du 1.1.1) Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON Cussey-sur-l'Ognon : M. Jean-François MENESTRIER (jusqu'au 6.12) Deluz : M. Fabrice TAILLARD Devecey : M. Michel JASSEY Ecole-Valentin : M. Yves GUYEN (à partir du 0.2) Fontain : Mme Martine DONEY Franois : Mme Françoise GILLET, suppléante de M. Claude PREIONI Geneuille : M. Jean-Claude PETITJEAN Gennes : Mme Thérèse ROBERT Grandfontaine : M. François LOPEZ La Chevillotte : M. Roger BOROWIK Les Auxons : M. Jacques CANAL, M. Serge RUTKOWSKI Mamirolle : M. Daniel HUOT Marchaux-Chaufontaine : M. Patrick CORNE, M. Jacky LOUISON (à partir du 1.1.1) Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Miserey-Salines : M. Marcel FELT (à partir du 0.2) Montfaucon : M. Pierre CONTOZ Montferrand-le-Château : M. Pascal DUCHEZEAU Morre : M. Jean-Michel CAYUELA (à partir du 1.1.1 et jusqu'au 6.12) Nancray : M. Vincent FIETIER Noironte : M. Raymond LAMBOLEY, suppléant de M. Claude MAIRE Palise : M. Daniel GAUTHEROT Pelousey : Mme Catherine BARTHELET Pirey : M. Robert STEPOURJINE Pouilley-Français : M. Yves MAURICE Pugey : M. Frank LAIDIE (à partir du 1.1.1) Roche-lez-Beaupré : M. Jacques KRIEGER Roset-Fluans : M. Arnaud GROSPELLIN (à partir du 0.2) Saint-Vit : M. Pascal ROUTHIER (à partir du 0.2) Saône : M. Yoran DELARUE Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Tallenay : M. Jean-Yves PRALON Thise : M. Alain LORIGUET Thoraise : M. Jean-Paul MICHAUD (à partir du 1.1.1) Torpes : M. Denis JACQUIN Vaire : M. Jean-Noël BESANCON, Mme Valérie MAILLARD Velesmes-Essarts : M. Jean-Marc JOUFFROY (à partir du 1.1.1) Venise : M. Jean-Claude CONTINI Villars Saint-Georges : M. Jean-Claude ZEISSER Vorges-les-Pins : Mme Julie BAVEREL (à partir du 1.1.1)

Étaient absents : Besançon : M. Pascal BONNET, M. Emile BRIOT, M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Emmanuel DUMONT, Mme Béatrice FALCINELLA, Mme Sophie PESEUX, M. Yannick POUJET, Mme Rosa REBRAB, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE Beure : M. Philippe CHANEY Boussières : M. Bertrand ASTRIC Champoux : M. Philippe COURTOT Chevroz : M. Yves BILLECARD Dannemarie-sur-Crête : M. Gérard GALLIOT La Vèze : Mme Catherine CUINET Larnod : M. Hugues TRUDET Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Merey-Vieilley : M. Philippe PERNOT Novillars : M. Philippe BELUCHE Osselle-Routelle : Mme Anne OLSZAK Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET Rancenay : M. Michel LETHIER Saint-Vit : Mme Annick JACQUEMET Vieilley : Mme Christiane ZOBENBULLER

Secrétaire de séance : M. Yves MAURICE

Procurations de vote :

Mandants : E. ALAUZET (à partir du 5.4), P. BONNET, E. BRIOT, P. CURIE, B. FALCINELLA, M. LEMERCIER (à partir du 7.2 et jusqu'au 8.2), T. MORTON (jusqu'au 0.2), P. MOUGIN (à partir du 7.1), S. PESEUX (jusqu'au 5.3), Y. POUJET, R. REBRAB, M. SEBBAH, C. WERTHE, Y. BILLECARD, JF. MENESTRIER (à partir de 7.1), P. BELUCHE, C. ZOBENBULLER

Mandataires : R. STHAL (à partir du 5.4), J. GROSPELLIN, C. LIME, D. SCHAUSS, D. POISSENOT, K. ROCHDI (à partir du 7.2 et jusqu'au 8.2), N. BODIN (jusqu'au 0.2), J. ACARD (à partir du 7.1), M. DALPHIN (jusqu'au 5.3), A. GHEZALI, M. ZEHAF, M. OMOURI, L. FAGAUT, G. ORY, S. RUTKOWSKI (à partir du 7.1), J. KRIEGER, JC. CONTINI

Délibération n°2018/004196

Rapport n°9.1 - Etat des décisions du Bureau dans le cadre de sa délégation du Conseil

Etat des décisions du Bureau dans le cadre de sa délégation du Conseil

Rapporteur : Jean-Louis FOUSSERET, Président

Commission : Questions diverses

Résumé :

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil de Communauté a, par délibération du 29 avril 2014, modifiée par délibération du 30 juin 2016, donné délégation au Président pour accomplir différents actes de gestion courante pendant la durée de son mandat.

La présente délibération a pour objet d'informer le Conseil de Communauté des décisions prises par le Président dans le cadre de ses attributions déléguées.

Après avoir entendu l'exposé des rapporteurs et en avoir délibéré, le Bureau du 3 mai 2018 a pris les décisions suivantes :

Organisation de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

Désignation d'un secrétaire de séance - Approbation du procès-verbal de la séance de Bureau du 15/03/18

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, Monsieur le Président :

- a ouvert la séance du Bureau,
- a procédé à la vérification du quorum,
- a annoncé les pouvoirs reçus pour la séance,
- a invité les élus potentiellement concernés par les questions de conflits d'intérêts à se signaler lors de l'examen des rapports.

A l'unanimité, le Bureau :

- a nommé Monsieur Pierre CONTOZ comme secrétaire de séance,
- a approuvé le procès-verbal de la séance de Bureau du 15/03/18.

Commission n°01 : Finances, ressources humaines, communication et aide aux communes

Finances

Exonération de Versement Transport

A l'unanimité, le Bureau :

- s'est prononcé favorablement sur la demande d'exonération formulée par l'association Secours Catholique - Caritas France pour la délégation du Secours Catholique de la Franche-Comté,
- a autorisé le Président ou le Vice-Président à signer tout document utile à l'application de cette décision.

Garanties d'emprunts - Compétence Habitat (Mai 2018)

MM. P. CURIE et R. STEPOURJINE, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- s'est prononcé favorablement sur les demandes de garanties d'emprunts déposées en matière d'habitat par OPH DU DEPARTEMENT DU DOUBS HABITAT 25, GRAND BESANCON HABITAT – OPH DU GRAND BESANCON et NEOLIA pour un montant total de 4 671 210,50 €,
- a autorisé Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les documents à intervenir dans ce cadre.

Ressources humaines

Ajustements techniques suite à des procédures de recrutement (DGST - DAB)

A l'unanimité, le Bureau :

- s'est prononcé favorablement sur le recrutement pour une durée indéterminée d'un agent contractuel sur le poste de chef du service approvisionnements et magasins au sein de la direction générale des services techniques, à temps complet dans le cadre des dispositions de l'article 3-3 (2°) de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984,
- s'est prononcé favorablement sur le recrutement d'un agent contractuel sur le poste de chef du service bureau d'études au sein de la direction architecture mutualisée à temps complet dans le cadre des dispositions de l'article 3-3 (2°) de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984,
- a autorisé Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les contrats à intervenir dans ce cadre.

Commission n°05 : Habitat, politique de la ville et gens du voyage

Programme d'aide à l'amélioration de l'habitat privé (dispositifs AAPEL et PAMELA) - Demandes de subvention (< 10 000 €)

A l'unanimité, le Bureau s'est prononcé favorablement sur :

- les 20 demandes de subvention AAPEL propriétaires-occupants, pour un montant total prévisionnel de 120 217 €,
- les 5 demandes de subvention PAMELA, pour un montant total prévisionnel de 7 500 €.

Programme d'aide à l'accession à la propriété - Demandes de labellisation à Chemaudin et Vaux et Serre-les-Sapins

M. R. STEPOURJINE, conseiller intéressé, ne participe pas aux débats et ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau s'est prononcé favorablement sur :

- la demande de labellisation de la société NEOLIA Maisons individuelles pour 1 logement situé à Chemaudin et Vaux, correspondant à un engagement prévisionnel maximum du Grand Besançon de 5 000 €,
- la demande de labellisation de la société MAISONS ROCBRUNE pour 1 logement situé à Serre-les-Sapins, correspondant à un engagement prévisionnel maximum du Grand Besançon de 6 000 €.

Programme d'aide à l'accession à la propriété - Demandes de subvention

A l'unanimité, le Bureau s'est prononcé favorablement sur :

- la demande de subvention de M. CUENOT et Mme PAGNIER correspondant à un engagement prévisionnel maximum de 6 000 €.
- la demande de subvention de M. CUVILLY et Mme RINS correspondant à un engagement prévisionnel maximum de 5 000 €.
- la demande de subvention de M. et Mme BONNET correspondant à un engagement prévisionnel maximum de 6 000 €.

Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association SOLiHA AIS

M. F. TAILLARD, conseiller intéressé, ne participe pas aux débats et ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau s'est prononcé favorablement sur le versement d'une subvention exceptionnelle à SOLiHA AIS Doubs de 6 000 euros.

Commission n°06 : Aménagement du territoire et coopérations

Subvention pour le développement du Festival de Caves en Suisse

M. D. SCHAUSS(2), conseiller intéressé, ne participe pas aux débats et ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau s'est prononcé favorablement sur l'attribution d'une subvention de 6 000 euros au Festival de Caves au titre de la coopération transfrontalière.

Commission n°07 : Culture, tourisme, sport et aménagement numérique

Fonds d'aide aux « Manifestations sportives » - Instruction des demandes du 1er semestre 2018 (subventions inférieures à 10 000 €)

A l'unanimité, le Bureau s'est prononcé favorablement sur l'attribution de 11 subventions d'un montant total de 16 400 €, dans le cadre du fonds d'aide « manifestations sportives » pour le 1^{er} semestre 2018 :

- 500€ au BESANCON TRIATHLON pour la 3^{ème} édition du Bike and Run,
- 500€ à BALISE 25 pour les 4 jours de Course d'orientation à VTT,
- 500€ à l'ASPTT pour la 34^{ème} édition des Rives du Doubs,
- 400€ à l'AC 2000 pour la 25^{ème} édition du VTT de la Dame Blanche,
- 2 500€ à l'AMICALE DE SAONE pour la 22^{ème} édition de la Diagonale du Doubs,
- 500€ au BMX Besançon pour le Challenge France Nord Est,
- 4 000€ à l'ASTB pour la 15^{ème} édition du Trail des Forts 2018,
- 2 500€ au COPC pour le Raid Handi Forts 2018,
- 3 500€ au BESANCON TRIATHLON pour la 8^{ème} édition du Triathlon Vauban,
- 1 000€ à l'ASTB pour la Randonnée Pédestre « Grandes Heures Nature »,
- 500€ au BESANCON CYCLO RANDONNEURS pour la Cyclo Rando « Grandes Heures Nature ».

Commission n°03 : Economie, emploi-insertion, enseignement supérieur et recherche

Soutien à la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de Bourgogne Franche-Comté pour l'organisation des 11^{ème} Rencontres Technologiques Européennes durant le Salon MICRONORA 2018

A l'unanimité, le Bureau s'est prononcé favorablement sur un soutien financier à la CCIR Bourgogne Franche-Comté à hauteur de 2 000 € dans le cadre de l'organisation de la 11^{ème} édition des Rencontres Technologiques Européennes (Micro & Nano Event) durant le salon MICRONORA 2018.

Association GARE BTT - Soutien 2018

Mme S. WANLIN, conseillère intéressée, ne participe pas aux débats et ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau s'est prononcé favorablement sur le soutien du Grand Besançon au GARE BTT à hauteur de 5 000 €

Subvention à UBFC (Université Bourgogne Franche-Comté) - Premières Assises régionales de la Vie étudiante à Besançon

MM. N. BODIN, JL. FOUSSERET et D. SCHAUSS(2), conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau s'est prononcé favorablement sur l'attribution d'une subvention d'un montant de 1 000 € à l'UBFC (COMUE Université Bourgogne Franche-Comté) au titre de l'organisation des premières Assises de la Vie étudiante à Besançon.

Augmentation de capital de l'Agence Economique Régionale de Bourgogne Franche-Comté (AER BFC)

Considérant que la CAGB est favorable à l'augmentation du capital social de la SPL AER BFC réservée à un actionnaire nommément désigné, à l'unanimité, le Bureau :

- a approuvé l'augmentation de capital social de l'AER BFC de 750 000 € pour le porter de 250 000 € à 1 million d'euros, par émission de 150 actions nouvelles de 5 000 € chacune,
- a approuvé la suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires en réservant la souscription des actions nouvelles à la Région,
- a décliné l'augmentation de capital en faveur des salariés,
- a approuvé le projet de statuts de la SPL AER BFC modifiés et joints en annexe ;
- a donné tous pouvoirs à Monsieur BLESSEMAILLE, représentant la CAGB au sein de l'assemblée spéciale de l'AER BFC, à l'effet de voter, réaliser et formaliser cette opération, signer tous actes, effectuer toutes formalités requises par la loi et plus généralement faire tout ce qui pourra s'avérer utile ou nécessaire afin de la mener à bonne fin.

Commission n°04 : Développement durable

Rencontres nationales des Conservatoires botaniques à Besançon - Attribution d'une subvention au Conservatoire botanique national de Franche-Comté

Mmes F. PRESSE (2), conseillère intéressée, ne participe pas aux débats et ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- a pris connaissance de la demande du CBNFC-ORI,
- s'est prononcé favorablement sur l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 3 260 € au Conservatoire botanique national de Franche-Comté.

Fonds « Actions de sensibilisation au développement durable » - Attribution de subventions aux associations Foire aux saveurs d'automne, CPIE du Haut-Doubs et Maison de l'environnement de Bourgogne-Franche-Comté

M. Y. MAURICE, conseiller intéressé, ne participe pas aux débats et ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- a pris connaissance des opérations proposées par les associations,
- s'est prononcé favorablement sur l'attribution d'une subvention :
 - d'un montant de 2 000 € à l'association Foire aux saveurs d'automne, pour l'organisation de la 28^{ème} Foire aux saveurs d'automne,
 - d'un montant de 1 869 € au CPIE du Haut-Doubs, pour l'organisation des Z'eau'lympiques - Regards citoyens,
 - d'un montant de 677 € à la Maison de l'environnement de Bourgogne-Franche-Comté, pour l'organisation des activités éco-citoyennes 2018.

Le Conseil de Communauté prend connaissance des décisions du Bureau dans le cadre de sa délégation du Conseil.



Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président